

AFFAIRE N° 2

DEMANDE de SUBVENTION formulée par l'Aéro-Club Marcel GOULETTE

LE MAIRE. - Messieurs sous le n° 2 nous avons inscrit une demande de subvention formulée par l'Aéro-club Marcel GOULETTE et dans les propositions que le Maire devait vous faire, je vous demandais de voter une subvention à cet Aéro-club pour soutenir son action qui est particulièrement méritoire.

Mais ce matin, M. LEVENEUR m'a fait part au nom de M. ETHEVE et en son nom puisque tous les deux sont les promoteurs de l'Aéro-club Marcel GOULETTE, de leur désir de voir retirer cette demande de subvention, déclarant que toute subvention devait en ce moment être attribuée aux sinistrés.

Je remercie en votre nom notre collègue LEVENEUR de ce geste et je le prie d'être notre interprète auprès de M. ETHEVE (Applaudissements).